

## Appel contre la répression du mouvement social et syndical

Ces derniers mois de nombreux militante-s engagé-es dans des luttes pour l'emploi, le logement, pour la sauvegarde de l'environnement, pour une autre agriculture ou tout simplement pour la justice sociale, sont visé-es par la répression à l'intérieur des entreprises ou poursuivi-es devant les tribunaux. Nous nous retrouvons ainsi très souvent ensemble, acteurs et actrices du mouvement social et soutiens associatifs, syndicaux, politiques, de personnalités, dans des rassemblements de soutien devant des tribunaux ou au pied des directions dans lesquelles se déroulent des conseils de discipline.

Ces situations se multiplient dans une entreprise particulière, puisque sous contrôle du gouvernement : La Poste. Celle-ci est bien loin d'être une entreprise exemplaire : 89 000 emplois supprimés en une décennie, une vague de restructurations et de fermetures d'établissements sans précédent, et un recours systématique à la main d'œuvre précaire. Ce modèle socio-économique a choisi les profits faciles plutôt que le maintien et le développement d'un service public de qualité, ce modèle organise la précarité et la souffrance au travail contre le plein emploi et l'amélioration des conditions de travail.

C'est pour contester ce modèle économique, qui n'a que faire des besoins de la collectivité et des postier-es, que les militant-es s'élèvent, pour défendre et gagner sur le front de l'emploi et des conditions de travail.

A La Poste, des nombreux conflits sociaux ont émaillé le premier semestre 2014, ponctués de grèves, parfois très longues, et d'actions syndicales telles que des prises de parole et des piquets de grève. Depuis, de nombreux militant-es de notre organisation syndicale, mais aussi d'autres fédérations syndicales de La Poste, sont convoqué-es pour des conseils de discipline, devant les tribunaux ou dans des commissariats. Dans la quasi totalité des cas, ces militant-es sont confronté-es à des menaces de sanctions ou sanctionné-es pour avoir voulu exercer leur liberté syndicale.

Devant la gravité de la situation et la multiplication de ces entraves au droit syndical et à la démocratie, nous appelons à une campagne de soutien des militant-es et à un premier rassemblement le 31 juillet à l'occasion du conseil de discipline d'un camarade qui risque la révocation pour avoir exercé son droit à militer syndicalement. Si le camarade était révoqué ce serait un première depuis 60 ans...

Ce n'est pas la première fois que les patrons de La Poste tentent le coup, ils ont toujours perdu. Toutes et tous ensemble faisons en sorte que cela continue !

Au delà de la lutte à La Poste, nous considérons qu'il est urgent de se rassembler contre la répression du mouvement social. L'unité et la solidarité sont en effet les meilleures armes que nous avons à opposer à des gouvernements bien souvent à la solde du patronat.

**Ce 31 juillet** sera l'occasion de faire entendre ensemble la voix de tous les réprimé-es dans leurs actions syndicales, de contester ensemble ce déni de démocratie et d'exiger le respect de ce droit reconnu par la Constitution.

**Rendez-vous à partir de 13h00 au 100 rue Maurice Arnoux 92500 MONTROUGE**

Nous comptons sur votre présence.

Paris, le 22 juillet 2014

Pour SUD PTT  
Nicolas GALEPIDES,  
secrétaire général

Pour Solidaires,  
Eric Beynel et Cécile Gondard Lalanne,  
co-délégué-es général-es